



**DENHOLM**

## **Traitement des élus municipaux**

En 2015, pour occuper sa charge publique, le maire a reçu 12 144\$ comme rémunération de base plus une allocation de dépenses de 6 072\$, ainsi qu'une rémunération comme conseiller à la MRC Vallée-de-la-Gatineau de 8 270\$ et une allocation de dépenses de 2 757\$. Chaque conseiller a reçu une rémunération de base de 4 967\$ plus une allocation de dépenses de 2 484\$.

Stéphane Hamel  
Directeur général et Secrétaire-trésorier  
Municipalité de Denholm